

Mots d'enfants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La section de la chambre
Mironton, etc.
La section de la chambre
Peut sans inconvénient (*bis*).
Etre portée au double,
Mironton, etc.
Etre portée au double,
Sans empêcher les gaz (*bis*).
De s'en aller par l'âme
Mironton, etc.
De s'en aller par l'âme
Ou par un autre endroit (*bis*).
Faut voir la trajectoire,
Mironton, etc.
Faut voir la trajectoire,
Que la balle décrit (*bis*).
C'est une ligne droite
Mironton, etc.
C'est une ligne droite,
Voilà le coup parti (*bis*).
Parti par la culasse
Mironton, etc.
Parti par la culasse,
Mon œil y est resté (*bis*).
Faut le porter en terre,
Mironton, etc.
Faut le porter en terre
Et l'autre va pleurer (*bis*).
C'est pas ce qui m'attriste,
Mironton, etc.
C'est pas ce qui m'attriste,
On va recommencer (*bis*).
Depuis deux ans ça dure
Mironton, etc.
Depuis deux ans ça dure
Ça peut encore durer (*bis*).
Et durer jusqu'à Pâques
Mironton, etc.
Et durer jusqu'à Pâques
Ou à la Trinité (*bis*).
La Trinité se passe
Mironton, etc.
La Trinité se passe,
L'essai n'est pas fini (*bis*).
On a le temps d'attendre
Mironton, etc.
On a le temps d'attendre
La s'maine aux trois jeudis (*bis*).

Un conscrit.

LOU PAN DAI Z'ALLEMAGNÈS

Tsi Djan-Pierro-David Tsalabru l'étau onna bainta d'infans. Lo premi qu'étai on valet, l'avai nom Daniel.

On desando né que l'étai vè lo fu avoué son père, lai dit dinsé :

— Etiuta père, coumain no ne sain pas retzo et que nain pas d'ovradzo por ti, ye vu parti.

— Et ye vao-tou allà ? que lai demandé lo père.

— Ein Allemagne, que lai repond Daniel ; y'améré tant savai la lingua allemanda. Din ti lè cas, ne vu pas alla pllie lein.

Tot fu binstou arindzi, et lo dépà fu décidà po lo leindeman. Apri avai dévesa on boquenet l'iran sè cutsi.

Lo dzo d'apri, Daniel sè levà dè bounaura po fabriquà son bissà. Quand l'eut fini, ye so po fèrè sè z'adiex ai cognesancès et bairè on demi avoué lè z'amis.

Dé retò à l'hotò, ye coumencé pè medzi onna puchinta assietta dè soupà à la farna grellia, que l'avai dâi gremailons coumain lo poing. Quand l'a tot z'u racellia, prin on bocon dè pan et dè froumadzo dein sa catzetta, l'imbrassè totè la famille et s'ein va.

Arreva in Allemagnè n'avai, commé vo paodè crairè, pllie d'ardzein, époué n'avai onco mein traôva d'ovradzo.

Vouaiquè lo bon ; in passin dévan onna boutiqua dâo dentistro, crut que l'étai la boutequa don bolondzi. Ye l'avorè la botzè in fourin sa

man dou aô trâi iadzo dedein, po fèrè à vâirè que l'avai fan.

Lo dentistro crèdè que l'avai mau âi deins. Le fâ eintrâ et lo fâ chetâ su lo fauteu.

Daniet que craiè qu'on volliâ lai bailli à medzi, coumain à n'on petit osé, raôvre la botze et lo deintistro, que vâ que l'a onna crouâ dein... la lè accerotzè.

Vouaiquè noutron Daniet que sè met à siclâ coumeint on caïon pertsi su lo trabetzet. L'é fo lo camp vint' à terre ein se tenien la titâ avoué lè dou man.

Coumeint l'arrevâve tsi li son père l'ai fa :

— Té dza revenu dâi z'Allemagnè ?

— Vâ, que lai repond Daniet, allâ lai din lè z'Allemagnè, quand vo demandâ dâo pan, a vo trai lè deins. E. B.

La livraison de mars 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Louis Leger, de l'Institut. Ce qu'on peut espérer pour la Pologne. — Ch.-J. Sermand. La nuit de l'empereur. — Archibald Hurd. La Suisse et le blocus naval. — D. Baud-Bovy. L'évasion. — Virgile Rossel. Conrad-Ferdinand Meyer. — R.-A. Reiss. L'espionnage. (Seconde et dernière partie.) — N. Gay. La domination allemande en Russie. — Henri Bachelin. La guerre sur le hameau. (Troisième et dernière partie.) — Paul Bonnefon. Octave Feuillet et Le village. (Seconde partie.) — Cheik Aly El-Ghaïaty. L'Alma mater du Caire. — Chroniques italiennes, (Francesco Chiesa) ; hollandaise (Louis Bresson) ; suisse allemande (A. Guillard) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique. — Bulletin bibliographique. — Table des matières du tome LXXXI.

La Bibliothèque Universelle paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 11 fr.

VALAISANNERIES DU « CONTEUR »

L'ambition du député.

Sil n'avait guère le souci de briller par son éloquence à la tribune parlementaire, M. le député Plan-Conthey, un des plus silencieux aux séances du Grand Conseil (ce qui est tout de même quelque chose, n'est-ce pas ?) se flattait en revanche de posséder, avec un beau domaine en vignes, un des troupeaux les plus superbes du canton et surtout d'être le plus fort fournisseur des laiteries de la plaine du Rhône, de Martigny à Sion et au delà. La tradition n'a pas conservé le nombre de litres de lait que les servantes de ce Crésus agrarien apportaient chaque jour à la laiterie de son village, mais certainement c'était un chiffre fabuleux. Monsieur le député ne manquait aucune occasion de le rappeler à ceux qui le savaient, aussi bien qu'aux rarissimes personnes qui auraient pu l'ignorer.

Cependant, ses prétentions au *record laitier* de la plaine, si l'on peut dire, furent un beau jour contestées par un ressortissant d'une autre commune du district, venu pour affaires dans le fief de M. Plan-Conthey et à l'oreille de qui le riche député n'avait pas manqué l'occasion de magnifier l'opulence de son étable.

— Ah non ! M. Plan-Conthey, vous devez faire erreur. A ce que je crois bien, le gros richard qu'est M. d'Ardon, le juge de ma commune (un nom à particule aristocratique, tandis que M. Plan-Conthey était né dans la rotture) en trait encore davantage.

— Pas possible, s'exclama le député désapointé.

— Je crois que si, maintint l'autre.

Et la conversation changea de sujet mais non le cours des pensées intimes du nabab valaisan. Il fallait sans retard vérifier l'exactitude des dires de son contradicteur et pour ce faire, il s'avisait d'envoyer un domestique de confiance dans la commune de M. d'Ardon, aux fins de s'informer discrètement auprès du fromager du lieu.

Décidée la veille, cette démarche s'accomplit le lendemain. Parti avec les instructions de son maître, le valet de M. Plan-Conthey revint le soir lui annoncer qu'en effet M. d'Ardon le battait dans sa laiterie de deux ou trois litres chaque jour.

Que faire ? Il y a partout des remèdes, sauf à la mort, dit un vieux proverbe de chez nous : aux grands maux les grands remèdes, pensa M. Plan-Conthey.

Et pour vaincre M. d'Ardon — au surplus son concurrent évincé aux dernières élections — il prit une décision héroïque.

Il descendit à l'étable et désignant deux superbes veaux destinés à l'élevage, dont l'un était issu d'une famille de *reines* de la race d'Hérens — peut-être lui-même la reine en herbe de la *montagne* de Thyon où trône actuellement *Carol*, la reine actuelle des vaches valaisannes, dit-on — il dit aux domestiques :

— Demain vous appellerez le boucher pour abattre ces deux veaux. Le valet dut exécuter l'ordre inattendu sans se rendre compte tout d'abord du motif.

Dès ce jour, M. Plan-Conthey fut le *roi* incontesté des laiteries de la plaine. Mais aussi les mauvaises langues ne l'appelaient plus que le *dépulé aux veaux* !

Lourtier (Valais) mars 1916.

M. GABBUD.

Mots d'enfants (authentiques) :

Bébé. — Maman, ça sent mauvais ici !

La maman. — Mais non, mon chéri, je ne sens rien.

Bébé. — Ici, tout près !

La maman. — Je t'assure qu'on ne sent rien.

Bébé. — Eh bien, sent avec mon nez !

Un petit garçon — Où vas-tu, papa ?

Le papa. — Je vais voter.

Le garçon. — Tu n'as pas besoin d'y aller, on a assez de vin à la maison !

TOUJOURS AUTOUR DU GUILLON

En réponse à la question que posait, samedi, un de nos correspondants, dans l'article intitulé : *Autour du guillon*, nous avons reçu la lettre suivante, dont l'auteur s'excuse, on le verra, de garder l'anonyme.

En dépit de la recommandation contenue dans le dernier alinéa de la dite lettre, nous la publions, puisqu'elle se donne à nous comme réponse à notre question de samedi. Quant aux petites malices, justifiées ou non, à l'adresse de nos bons amis de Cully et de Lutry, nous laissons à ceux-ci le soin d'y répliquer, sûr d'avance qu'ils ont, dans leur sac, d'excellents arguments pour se défendre, s'ils le jugent bon.

« A Messieurs les Rédacteurs du
Conteur vaudois.

« Dans votre article du 4 mars (N° 10) « *Autour du guillon* » vous dites qu'à Lavaux quand on boit un verre à la cave on a l'habitude de boire le premier et ensuite de passer le verre à son voisin de droite — c'est vrai — sauf à Riez où vous dites que l'usage est de donner le verre à gauche ; voici pourquoi : Celui qui tire au vase tient le guillon de la main droite et le verre de la gauche et ainsi le tend à son voisin de gauche ce qui est très logique et pratique, mais non parce que la droite est une place d'honneur.

» Vous demandez aussi quelle est la règle à Cully ; malheureusement il n'y en a pas, car c'est bien rare si l'on vous offre un verre à la cave ; il y a assez de pintes pour boire son verre.